



Conseil d'administration du CRDS

21 juin 2025

- *Clubs présents ou représentés : F01, F02, F04, F05, F06, F08, F09, F12, F13, F14, F17, F19, F20, F21, F25, F26, F28, F29, F33*
- *Clubs absents ou excusés : F03, F07, F10, F11, F15, F16, F22, F23, F24, F27, F30, F31*
- *Membres du bureau excusés : Sylvie GUILLEMARD, Patrick CROZIER et Christophe DECOUTURE.*

Didier lit un petit mot de bienvenue de Sylvie GUILLEMARD qui s'excuse de ne pas pouvoir être présente en raison du mariage de sa fille. Patrick CROZIER est à Paris pour la finale du tour de France classique et Christophe DECOUTURE est d'astreinte en raison de la fête de la musique.

Sur 31 clubs civils, 19 sont présents ou représentés.



Le CA débute à 9h30 au Best Western de Chambéry.

Ordre du jour

- 1- *Calendrier 2025-2026.*
- 2- *Simultanés permanents du comité.*
- 3- *Point financier et tarifs 2025-2026.*
- 4- *Infos fédérales.*
- 5- *Questions diverses.*

6- *Charte régionale d'éthique :*

- *Proposition d'un texte mis à jour et complété, pour vote.*
- *Proposition de modification de règlement intérieur (article 2.5), pour vote.*
- *Discussion sur la mise en application (instruction de dossiers, sanctions à prévoir, ...).*

7- *Arbitrage (En club, en compétition et besoins de formation).*

Calendrier :

Le calendrier complété est joint au mail.

Ouverture des clubs en juillet et août : Didier demande aux clubs présents d'indiquer sur leur fiche de club, les dates de fermeture en juillet et août, et montre l'emplacement où cette information doit être renseignée sur le site FFSc dans le volet « ma fiche club »

1- **Epreuves par centre :**

Compte tenu du manque de centres sur certaines épreuves, des clubs se sont proposés pour les organiser et doivent encore valider leur participation :

VOIRON : Qualif 1-2-3, Qualif VDR, Challenge N6/N7

LA COTE ST ANDRE : Qualif SN4, Qualif VDR

NOYAREY : Qualif 5-6-7

GRENOBLE BAJATIERE : Simu Mond Blitz

GAP : Simu Soli. Fédé.

THYEZ ou ST PIERRE EN FAUCIGNY : Chpt Dép 74

Il est rappelé que les clubs accueillant les Interclubs, le Championnat Régional, peuvent prétendre à une subvention de 3€ par joueur.

Il est demandé aux clubs de faire connaître leur besoin en papèterie pour l'année 2025-2026 très rapidement (avant le 5 juillet) afin de permettre au Comité de faire une commande globale en juillet 2025. (Préciser les tournois pour lesquels est faite cette demande de papèterie).

La date des interclubs n'est pas encore fixée définitivement du fait des prochaines élections municipales. Il est demandé aux clubs présents de proposer un site de repli pour l'organisation ne sachant pas encore si Champagnier pourra les accueillir car le gymnase sera peut-être en travaux l'an prochain (décision prochainement). Saint Pierre en Faucigny se positionne, il faudra faire une visite de salle pour valider la proposition (à l'heure où j'envoie le compte rendu nous avons une réponse positive pour Champagnier)

Rumilly : 50 places pour le simultané mondial.

La date du 14 mars pose problème pour le tournoi au profit du scolaire, trop de tournoi en mars pour les organisateurs de tournois.

Aix les Bains : demande des précisions sur le simultané solidaire fédé, Didier lui précise qu'à ce jour nous n'avons pas encore connaissance de l'organisme bénéficiaire.

Il est précisé que le simultané national PO aura lieu le 20 juin 2026 et de ce fait le Conseil d'Administration du Comité aura lieu le 21 juin 2026.

Thyez : difficulté pour trouver des ramasseurs.

Grenoble La Tronche : est-ce qu'il est possible de jouer le Championnat Régional en multiplex. Les membres du bureau n'approuvent pas cette demande cela doit rester un championnat régional avec nos propres parties tirées au sac.

VOIRON : compte tenu du 5^{ème} festival du club, il sera effectué un classement pour les joueurs ayant fait les 5 parties (classement honorifique sur les parties de PO samedi et du multiplex le dimanche et pour encourager les joueurs à venir jouer les 2 tournois.

AIX LES BAINS : si le comité est OK pour que j'organise le TH3 challenge Denise BAU le 19 avril 2026 je visiterai un nouveau centre au-dessus d'Aix Les Bains.

Pour la semaine fédérale à Chorges prévue en juin 2026 il est précisé que c'est Pierre DE FREITAS qui a fait les démarches auprès du centre de vacances. Il précise qu'il voulait organiser lui-même cette semaine mais ce genre de semaine doit être organisée par le Comité. Il participera à l'arbitrage avec des membres du bureau sous la houlette de Patricia VIETTE.

Il souhaite que l'affiche soit publiée rapidement sur le site du comité et de la fédé.

Semaine fédérale CHORGES : y aura-t-il l'organisation du N6/N7 en fin de séjour ?

Il demande si le comité lui donne son accord pour l'organisation d'un festival d'une semaine à la Villa Marlioz à Aix Les Bains. Jean GELINEAU, lui propose d'en faire une demande officielle.

Vaujany 2026 : la date évolue un peu et ce sera du 27 juin au 4 juillet 2026 il

précise que la station sera ouverte et donc plus attrayante et demande aux clubs présents d'en faire la publicité.

RUMILLY souhaite organiser un TH3 en juin. Patrick FERRARI voit avec Gisèle RONDOT de Valence pour ne pas chevaucher les dates car Valence organise également une compétition en juin d'habitude.

2- Simultanés permanents du Comité

227 joueurs ont participé contre 220 l'an dernier

Le tirage au sort a été réalisé pour gagner 5 bons cadeaux, les gagnants sont BONDAZ Annie F29 – GALLET Philippe F23 – DAMIAN Noëlle F09 – ROBERT Yves F25 – PAYAN Gérard F08.

Le comité rappelle à Patrick FERRARI qu'il peut télécharger les parties « simultanés permanents » à l'aide de la fiche club.

ANNEMASSE demande que ces parties soient des parties de simultané fédéral. Le comité va étudier cette possibilité.

3- point financier

Mireille présente les comptes arrêtés au 08 juin 2025.

Pour les tarifs et redevances 2025-2026 elle précise qu'à la rentrée les clubs devront verser au Comité l'adhésion des clubs qui reversera globalement à la Fédé.

Le formulaire d'adhésion et le montant du règlement devra être adressé à Didier VERDAN.

Elle précise la nouvelle redevance pour les tournois en paire (0.5€/joueur par

partie) et pour les festivals 1€ par joueur et par tournoi supplémentaire (la redevance du tournoi principale est inchangée). Afin d'être en adéquation avec les redevances Fédé.

En ce qui concerne l'inscription à la qualification des interclubs, le comité renonce à l'augmentation prévue de 5€ par équipe, compte tenu d'un résultat positif. Les tarifs pour les équipes de 5 et 7 joueurs restent donc inchangés.

Vote : 0 abstention – 0 contre – les nouveaux tarifs et redevances sont acceptés à l'unanimité.

4- infos fédérales

Didier parle des principales infos annoncées au CA fédéral de début juin ;

- **CALENDRIER :**

- *Vichy-Gréoux 2026 : peut-être en triplex, exceptionnellement, avec Bayonne.*
- *Interclubs 2026 : incertitude sur la date car élections municipales (2 tours en mars) pas encore définies.*
- *CdF 2026 : l'épreuve pour les SN123 aura lieu non pas à Vichy mais à Chevilly-Larue (94) les 30 et 31 mai.*
- *Simultané PO : vote pour le samedi 20 juin 2026, en 2 parties.*
- *Question sur possibilité d'un TH3 le lundi 6 avril (Pâques), 1er jour d'une semaine fédérale : pourquoi pas ?*
- *À l'étude : festival aux Sables d'Olonne en septembre 2026 ? St-Raphaël en remplacement de Gréoux en février 2027 ?*

Demande de précisions sur le Simu Solidaire et les dates scolaires (mail du 10/06) : pas encore de réponse

- **SCRABBLERAMA :**

- *Nouvelle formule trimestrielle, avec abonnement papier à 28€ et abonnement numérique à 10€.*
- *2500 exemplaires du n°512 ont été distribués à tous les participants de Vichy. Tous les clubs en ont reçu par colis postal, à distribuer à leurs adhérents.*

- **Classement et Tournois :**

- *· Discussion animée sur les journées de qualification. Vote pour leur maintien mais quotas à l'étude.*
- *· Introduction de la notion de PP (Points de Performance) dans les séries 5 et 6, comme en série 4, au lieu des points de classement qui récompensent ceux qui jouent beaucoup. En test sur une année.*
- *· La licence Loisir en France a son équivalent au Québec (Amicale) et en Suisse (Sympathisant). Étude pour qu'elle soit reconnue au niveau de la Fédération Internationale.*
- *· Le calcul des barres d'accès aux séries se fait actuellement sur le pourcentage de licenciés. Réflexion pour qu'il soit fait sur la moyenne des 10 dernières années (de 2013-2014 à 2024-2025, en gommant les 2 années covid) : deviendrait un pourcentage sur la performance.*

5- QUESTIONS DIVERSES

aucune

Les présents acceptent de modifier l'ordre du jour et de parler de l'arbitrage en club avant la charte d'éthique.

6- ARBITRAGE

Patricia a fait une synthèse des pratiques d'arbitrages en club et des besoins en formation (fichier joint)

7- CHARTE D'ÉTHIQUE

Suite à la proposition de la charte d'éthique du CRDS, certaines personnes ont précisé que c'était une bonne idée mais qu'elle paraissait incomplète. Il est décidé de créer une commission d'éthique qui va reprendre la proposition faite par le comité afin de l'améliorer et de proposer un texte avec des sanctions prévues et de le présenter à l'AG de septembre.

Les volontaires : Alain INGLESE – Laurent ODIER – Michèle PINERI - Jean GELINEAU et Patricia VIETTE.

La séance est levée à 15h00

